

Suite à la convocation en date du 23 novembre 2015.  
Le quorum n'ayant pas été atteint le 11 décembre  
2015. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire  
sur la Lys le 16 décembre 2015.

Étaient présents :

Mme Leveugle, MM. Ben Amor, Cambien, Detournay, Dissaux, Gosset, Houssin,  
Lefebvre, Verdonck.

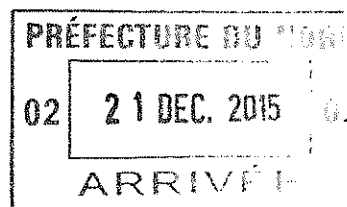
Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Goube, Leys, MM. Cauche, Evrard, Godefroy, Legrand, Massart, Petit,  
Plouy, Vicot, Waymel.

Vu le rapport n° 32-15

DECIDE

- d'autoriser la passation des avenants au marché d'entretien des installations du SMAEL,
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits aux comptes 6231 et 6283 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).



VOTANTS : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès  
de Monsieur le Préfet, le

18 DEC. 2015

Le Président,  
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX